



57 Elizabeth II
A.D. 2008
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 39th Parliament

2^e session, 39^e législature

N^o 47

Tuesday, April 8, 2008

Le mardi 8 avril 2008

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Bacon
Baker
Banks
Biron
Brown
Callbeck
Campbell
Carstairs
Champagne
Chaput
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Cowan
Dallaire
Dawson
Day
De Bané
Di Nino
Downe
Dyck
Eggleton
Fairbairn
Fox
Fraser
Furey

Gill
Goldstein
Grafstein
Gustafson
Harb
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Keon
Kinsella
Lapointe
LeBreton
Losier-Cool
Lovelace Nicholas

Mahovich
McCoy
Mercer
Milne
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Nolin
Oliver
Pépin
Peterson
Phalen
Poulin (Charette)
Prud'homme
Ringuette

Rivest
Robichaud
Rompkey
St. Germain
Segal
Sibbeston
Smith
Spivak
Stollery
Stratton
Tardif
Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Bacon
Baker
Banks
Biron
Brown
Callbeck
Campbell
Carstairs
Champagne
Chaput
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Cowan
Dallaire
Dawson
Day
De Bané
Di Nino
Downe
Dyck
Eggleton
Fairbairn
*Fortier
Fox
Fraser
Furey
Gill

Goldstein
Grafstein
Gustafson
Harb
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
*Kenny
Keon
Kinsella
Lapointe
LeBreton
Losier-Cool
Lovelace Nicholas
Mahovich

McCoy
*Meighen
Mercer
Milne
*Mitchell
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Nolin
Oliver
Pépin
Peterson
Phalen
Poulin (Charette)
Prud'homme
Ringuette

Rivest
Robichaud
Rompkey
St. Germain
Segal
Sibbeston
Smith
Spivak
Stollery
Stratton
Tardif
Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt
*Zimmer

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

PRAYERS

The Senate observed a minute of silence in memory of Private Terry John Street, who died in the service of his country and while helping the people of Afghanistan.

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**TABLING OF DOCUMENTS**

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Kinsella tabled the following:

Report of the Parliamentary Delegation of the Senate, led by the Speaker of the Senate, respecting its visit to Kuwait, Yemen and Oman, from January 6 to 17, 2008.—Sessional Paper No. 2/39-522S.

The Honourable Senator Comeau tabled the following:

Second Report of the Independent Advisor into the Allegations Respecting Financial Dealings Between Mr. Karlheinz Schreiber and the Right Honourable Brian Mulroney.—Sessional Paper No. 2/39-523.

PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES

The Honourable Senator Day, Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, presented its twelfth report (*The Human Resource Management Issues in the Public Service*).

(The report is printed as an appendix at pages 748-755.)

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Moore, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

INTRODUCTION AND FIRST READING OF SENATE PUBLIC BILLS

The Honourable Senator Grafstein presented a Bill S-232, An Act to prohibit the transfer of certain assets and operations from MacDonald, Dettwiler and Associates Limited to Alliant Techsystems Incorporated.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Corbin, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE

Le Sénat observe une minute de silence à la mémoire du Soldat Terry John Street qui est décédé en servant son pays et en aidant le peuple afghan.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Kinsella dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation parlementaire du Sénat, dirigée par le Président du Sénat, concernant sa visite au Koweït, au Yémen et à Oman, du 6 au 17 janvier 2008.—Document parlementaire n° 2/39-522S.

L'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Deuxième rapport du conseiller indépendant concernant les allégations au sujet des transactions financières entre M. Karlheinz Schreiber et le très honorable Brian Mulroney.—Document parlementaire n° 2/39-523.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX

L'honorable sénateur Day, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le douzième rapport de ce Comité (*la gestion des ressources humaines dans la fonction publique*).

(Le rapport est imprimé en annexe aux pages 748 à 755.)

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

L'honorable sénateur Grafstein présente un projet de loi S-232, Loi interdisant le transfert de certains éléments d'actif et d'exploitation de MacDonald, Dettwiler and Associates Limited à Alliant Techsystems Incorporated.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Corbin, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SPEAKER'S RULING

On Tuesday, March 11, 2008, at the beginning of Orders of the Day, Senator Murray rose on a point of order to complain about the conduct of Question Period during recent sittings. In particular, he objected to several questions touching on a confidence vote that occurred in the House of Commons in May 2005.

Senator Murray expressed concerns about these questions and answers for two reasons. First, he argued that they did not fall within the administrative responsibility of the Government. Second, he said they involved reflections upon proceedings in the other place, and were therefore inappropriate.

In response, Senator Mercer noted that similar questions have been dealt with in the other place. Senator Fraser, in turn, argued that the issues raised were of such a nature that they could be discussed. For her part, Senator Carstairs referred to *Beauchesne's* to remind the Senate that Question Period involves the Cabinet submitting its conduct of public affairs to the scrutiny of the Opposition. Senator Nolin expressed the view that the issue to be considered is whether the question relates to "public affairs."

I would like to thank all Honourable Senators for their contributions to discussion on this point of order.

Question Period in the Senate provides an opportunity to seek information from the Government or from Chairs of committees. Rule 24(1) outlines what questions can be asked of whom. A question posed to a committee Chair must relate to the activities of that committee. Questions posed to the Leader of the Government in the Senate should relate to public affairs. Other Ministers in the Senate can also be asked questions, but only in relation to their ministerial responsibilities.

Question Period in the Senate is, therefore, not the same as that in the other place. The Leader of the Government has broader responsibility for answering questions than any other single Cabinet Minister. Moreover, the atmosphere here tends to be calm and reflective, as befits the high respect Honourable Senators have for each other, despite their range of views on many issues.

In considering Senator Murray's first point, that the recent questions do not relate to the administrative responsibilities of the Government, we must take into account the different roles for the Leader and any other Ministers in the Senate that have already been noted. The latter are only answerable for their "ministerial responsibilities." This point was dealt with in the October 31, 2006 Ruling on questions addressed to the Minister of Public Works and Government Services, and is similar to the restriction noted at page 426 of *House of Commons Procedure and Practice*, where Marleau and Montpetit state that questions should be "within the administrative responsibility of the government or the individual Minister addressed."

However, rule 24(1) clearly gives the Leader of the Government in the Senate a larger role. The Leader can be asked questions about "public affairs" in general. This is a very broad term, in keeping with the expansive responsibilities

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le mardi 11 mars 2008, au début de l'ordre du jour, le sénateur Murray a invoqué le Règlement pour se plaindre du déroulement de la période des questions au cours des dernières séances. En particulier, il s'est objecté à plusieurs questions posées au sujet d'un vote de confiance tenu à la Chambre des communes en mai 2005.

Le sénateur Murray a exprimé des préoccupations au sujet de ces questions et réponses pour deux raisons. Il a soutenu premièrement qu'elles ne relevaient pas de la responsabilité administrative du gouvernement et, deuxièmement, qu'elles portaient sur un vote tenu dans l'autre endroit et que le Sénat ne devrait donc pas en discuter.

Le sénateur Mercer a alors souligné que des questions semblables avaient été abordées dans l'autre endroit. Le sénateur Fraser, pour sa part, a soutenu que les questions soulevées étaient de nature telle qu'il était approprié d'en discuter. Le sénateur Carstairs a ensuite cité le *Beauchesne*, rappelant au Sénat qu'à la période des questions, le Cabinet soumet sa gestion des affaires publiques à l'examen critique de l'opposition. Le sénateur Nolin a dit qu'il s'agissait de savoir si la question était liée ou non aux « affaires publiques ».

Je remercie tous les honorables sénateurs qui ont pris part au débat sur ce rappel au Règlement.

La période des questions au Sénat est l'occasion d'obtenir de l'information du gouvernement ou des présidents de comités. L'article 24(1) du Règlement énonce quelles questions peuvent être posées à qui exactement. Une question posée au président d'un comité doit se rapporter aux activités de ce comité. Les questions posées au leader du gouvernement au Sénat doivent se rapporter à des affaires publiques. Des questions peuvent également être posées à d'autres ministres qui siègent au Sénat, à condition qu'elles se rapportent uniquement à leur charge ministérielle.

Par conséquent, la période des questions au Sénat est différente de la période des questions dans l'autre endroit. Le leader du gouvernement a une responsabilité plus grande que tout autre ministre du Cabinet pour ce qui est de répondre aux questions. En outre, l'atmosphère ici est généralement calme et propice à la réflexion, ce qui va de soi compte tenu du grand respect que les honorables sénateurs se portent mutuellement, malgré leurs points de vue variés sur diverses questions.

Aux fins de l'examen du premier point soulevé par le sénateur Murray, à savoir que les questions abordées récemment ne relèvent pas de la responsabilité administrative du gouvernement, nous devons tenir compte des différents rôles du leader et des autres ministres au Sénat qui ont déjà été mentionnés. Ces derniers ne sont tenus de répondre qu'aux questions concernant leur « charge ministérielle ». Ce point a été examiné dans la décision rendue le 31 octobre 2006 au sujet des questions qui peuvent être posées au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et il est semblable à la restriction mentionnée à la page 426 de l'ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, où Marleau et Montpetit déclarent que les questions devraient relever « de la responsabilité administrative du gouvernement ou du ministre concerné ».

Cependant, l'article 24(1) du Règlement confère clairement un rôle plus grand au leader du gouvernement au Sénat. Des questions peuvent lui être posées au sujet des « affaires publiques » en général. Il s'agit d'une expression très vaste, qui

encompassed by that position. The Senate has not chosen to narrow its meaning or to develop guidelines as to acceptable questions.

We must be cautious, therefore, about imposing restrictions on questions to the Leader that appropriately apply to those asked of other Ministers in the Senate. In considering the nature of questions asked of the Leader, a Ruling by Speaker Molgat is perhaps relevant. On April 2, 1998, he stated “that matters are presumed to be in order, except where the contrary is clearly established to be the case.” This is a sound general principle for us in the Senate. Applied to Question Period, it suggests that, unless clearly out of order—as would be the case of overly-broad questions addressed to Ministers other than the Leader—the Speaker should err on the side of allowing questions.

In practice, of course, the Senate is to a great extent a self-regulating Chamber. As such, Senators have considerable responsibility for determining how business is to be conducted. In the absence of clear guidance from the Chamber itself, Senators rely on their own understanding of “public affairs.” Senators should only ask questions that they believe are, in fact, related to “public affairs.” Similarly, the Leader should only answer questions that she believes to be related to “public affairs.” Senators themselves are best positioned to determine whether a question is appropriate, and how it should be answered.

Given that the questions at the source of this point of order were asked and answered, and guided by the principle that it is preferable to err on the side of allowing an exchange of information, unless clearly prohibited, it would be inappropriate for the Speaker to rule the questions at issue out of order.

With respect to Senator Murray’s second point, questioning the propriety of references to votes in the other place, I note that Marleau and Montpetit state, at pages 522-523, that disrespectful reflections on either House are not permitted and that references to Senate proceedings are “discouraged” in the Commons. Similarly, in the Senate our practice is to focus on what occurs here and outside Parliament; it is not to engage in discussions on the proceedings or procedures of the other place. This is a sound practice. During Question Period and at other times Senators should be guided by this limitation.

Question Period in the Senate is an important part of the sitting, and it is in all our interest to ensure that it remains effective. The model of Question Period in the other place has not been embraced as one to be followed in the Senate. Nevertheless, from time to time, the nature of a given issue may generate lively reactions among Senators. We must, however, be wary of an appearance of disorder seeping into our proceedings.

While the questions on which the point of order was raised were not out of order, I once again encourage all Honourable Senators to reflect on the manner in which we conduct ourselves in order to ensure that we preserve the useful flow of information that has long been the tradition and hallmark of Question Period in the Senate.

correspond aux responsabilités plus grandes de ce poste. Le Sénat n’a pas voulu en réduire l’importance ni élaborer des lignes directrices quant aux questions acceptables.

Par conséquent, nous devons veiller à ne pas imposer aux questions posées au leader des restrictions qui s’appliquent aux questions posées à d’autres ministres au Sénat. Aux fins de l’examen de la nature des questions posées au leader, il convient peut-être de citer ici une décision rendue par le Président Molgat. Le 2 avril 1998, le Président Molgat déclarait « qu’il faut présumer, jusqu’à preuve du contraire, que les choses sont conformes ou régulières ». Il s’agit d’un bon principe à suivre au Sénat. En ce qui concerne la période des questions, ce principe laisse entendre que le Président devrait accepter les questions, à moins qu’elles soient clairement irrecevables, ce qui serait le cas si des questions trop générales sont adressées à des ministres autres que le leader.

Dans les faits, le Sénat est, dans une large mesure, une Chambre qui s’autorégule. Pour cette raison, il incombe aux sénateurs de décider du déroulement de leurs travaux. En l’absence de directives claires de la Chambre proprement dite, les sénateurs s’en remettent à leur propre interprétation des « affaires publiques ». Les sénateurs devraient poser uniquement des questions qui se rapportent, à leur avis, aux « affaires publiques ». De même, le leader devrait répondre uniquement aux questions qui, à son avis, se rapportent aux « affaires publiques ». Les sénateurs sont les mieux placés pour déterminer si une question est appropriée et quelle réponse il conviendrait d’y donner.

Compte tenu du fait que les questions qui ont donné lieu à ce rappel au Règlement ont été posées et que des réponses y ont été fournies, et compte tenu également du principe selon lequel il vaut mieux opter pour un échange d’information, à moins que ce soit clairement inapproprié, il ne conviendrait pas que le Président déclare irrecevables les questions en jeu ici.

En ce qui a trait au deuxième point soulevé par le sénateur Murray à savoir s’il est convenable de parler des votes tenus dans l’autre endroit, je tiens à souligner que Marleau et Montpetit, aux pages 522 et 523 de leur ouvrage, écrivent que les remarques irrévérencieuses au sujet du Parlement ne sont pas permises, et que des allusions aux délibérations du Sénat son « déconseillées » aux Communes. De même, au Sénat nous avons coutume de nous concentrer sur ce qui se passe dans cette Chambre et à l’extérieur du Parlement et non d’engager des discussions sur les délibérations ou les procédures de l’autre endroit. Il s’agit là d’une bonne pratique. Les sénateurs devraient s’en tenir durant la période des questions et aux autres temps de la séance.

La période des questions au Sénat est une composante importante de la séance, et nous avons tous intérêt à ce qu’elle conserve sa pertinence. Le modèle de la période des questions dans l’autre endroit n’a pas été considéré comme un modèle à adopter au Sénat. Il peut néanmoins arriver, de temps à autre, que la nature d’une question suscite de vives réactions chez les sénateurs. Nous devons toutefois éviter que le désordre s’infilte dans nos délibérations.

Même si les questions qui ont fait l’objet de ce rappel au Règlement n’étaient pas irrecevables, j’invite encore une fois tous les honorables sénateurs à réfléchir à la façon dont nous nous conduisons afin de préserver la bonne circulation de l’information, ce qui caractérise depuis toujours la période des questions au Sénat.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****INQUIRIES**

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 and 2 were called and postponed until the next sitting.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Orders No. 1 to 13 were called and postponed until the next sitting.

COMMONS PUBLIC BILLS

Orders No. 1 to 3 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Comeau, seconded by the Honourable Senator Di Nino, for the second reading of Bill C-299, An Act to amend the Criminal Code (identification information obtained by fraud or false pretence).

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Second reading of Bill C-428, An Act to amend the Controlled Drugs and Substances Act (methamphetamine).

The Honourable Senator Johnson moved, seconded by the Honourable Senator Segal, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 6 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Consideration of the eleventh report of the Standing Senate Committee on National Finance (Bill S-219, An Act to amend the Public Service Employment Act (elimination of bureaucratic patronage and establishment of national area of selection), with an amendment), presented in the Senate on April 3, 2008.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Banks, that the report be adopted.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****INTERPELLATIONS**

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n^{os} 1 et 2 sont appelés et différés à la prochaine séance.

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Les articles n^{os} 1 à 13 sont appelés et différés à la prochaine séance.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

Les articles n^{os} 1 à 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Comeau, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-299, Loi modifiant le Code criminel (obtention de renseignements identificateurs par fraude ou par un faux semblant).

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Fraser, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième lecture du projet de loi C-428, Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (méthamphétamine).

L'honorable sénateur Johnson propose, appuyée par l'honorable sénateur Segal, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n^o 6 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Étude du onzième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (projet de loi S-219, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (élimination du favoritisme bureaucratique et établissement d'une zone de sélection nationale), avec un amendement), présenté au Sénat le 3 avril 2008.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks, que le rapport soit adopté.

After debate,

The Honourable Senator Tkachuk, for the Honourable Senator Stratton, moved, seconded by the Honourable Senator Comeau, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consideration of the ninth report (interim) of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, entitled: *Population Health Policy: Federal, Provincial, and Territorial Perspectives*, tabled in the Senate on April 2, 2008.

The Honourable Senator Keon moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk, that the report be adopted.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3 to 7 were called and postponed until the next sitting.

OTHER

Order No. 9 (inquiry) was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Comeau, calling the attention of the Senate to the debilitating nature of arthritis and its effect on all Canadians.

After debate,

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 8, 3, 7 (inquiries), 11 (motion), 11 (inquiry) and 6 (motion) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Di Nino, calling the attention of the Senate to the voting age in Canada for federal elections and referendums.

After debate,

The Honourable Senator Cowan moved, seconded by the Honourable Senator Gill, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 88, 68, 3, 69, 79, 4, 78 (motions), 10 (inquiry), 62 and 76 (motions) were called and postponed until the next sitting.

Après débat,

L'honorable sénateur Tkachuk, au nom de l'honorable sénateur Stratton, propose, appuyé par l'honorable sénateur Comeau, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Étude du neuvième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, intitulé *Politiques sur la santé de la population : Perspectives fédérale, provinciale et territoriale*, déposé au Sénat le 2 avril 2008.

L'honorable sénateur Keon propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk, que le rapport soit adopté.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 3 à 7 sont appelés et différés à la prochaine séance.

AUTRES

L'article n^o 9 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Comeau, attirant l'attention du Sénat sur la nature débilatante de l'arthrite et ses effets sur tous les Canadiens et les Canadiennes.

Après débat,

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 8, 3, 7 (interpellations), 11 (motion), 11 (interpellation) et 6 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Di Nino, attirant l'attention du Sénat sur l'âge requis pour voter au Canada aux élections et aux référendums fédéraux.

Après débat,

L'honorable sénateur Cowan propose, appuyé par l'honorable sénateur Gill, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 88, 68, 3, 69, 79, 4, 78 (motions), 10 (interpellation), 62 et 76 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

INQUIRIES

The Honourable Senator Hubley called the attention of the Senate to the current state of maternity and parental benefits in Canada, to the challenges facing working Canadians who decide to have children, and to the options for improving federal benefits programs to address these challenges.

After debate,

The Honourable Senator Cordy moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Proposed regulation amending the Immigration and Refugee Protection Regulations (PRRA) and Regulatory Impact Analysis Statement, dated March 31, 2008, pursuant to the *Immigration and Refugee Protection Act*, S.C. 2004, c. 15, s. 70.—Sessional Paper No. 2/39-512.

Proposed regulation amending the Immigration and Refugee Protection Regulations (Permanent Resident Card) and Regulatory Impact Analysis Statement, dated March 31, 2008, pursuant to the *Immigration and Refugee Protection Act*, S.C. 2004, c. 15, s. 70.—Sessional Paper No. 2/39-513.

Summary of the Corporate Plan for 2008-2009 of the Sport Dispute Resolution Centre of Canada, pursuant to the *Physical Activity and Sport Act*, S.C. 2003, c. 2, sbs. 32(4).—Sessional Paper No. 2/39-514.

Report of the Blue Water Bridge Authority, together with the Auditor General's Report, for the year 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-515.

Reports of the Atlantic Pilotage Authority for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-516.

Reports of the Belledune Port Authority, Halifax Port Authority, Montréal Port Authority, North Fraser River Port Authority, Prince Rupert Port Authority, Saguenay Port Authority, Sept-Îles Port Authority, Thunder Bay Port Authority, Trois-Rivières Port Authority, Windsor Port Authority, Fraser River Port Authority, Hamilton Port Authority, Nanaimo Port Authority, Port Alberni Port Authority, Québec Port Authority, Saint John Port Authority, St. John's Port Authority, Toronto Port Authority and Vancouver Port Authority for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-517.

INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Hubley attire l'attention du Sénat sur la situation actuelle des prestations de maternité et parentales au Canada ainsi que sur les défis auxquels font face les Canadiens qui décident d'avoir des enfants et les moyens d'améliorer les prestations fédérales visant à aplanir ces défis.

Après débat,

L'honorable sénateur Cordy propose, appuyée par l'honorable sénateur Fraser, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (ERAR) et résumé de l'étude d'impact de la réglementation, en date du 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. 2004, ch. 15, art. 70.—Doc. parl. n° 2/39-512.

Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (carte de résident permanent) et résumé de l'étude d'impact de la réglementation, en date du 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, L.C. 2004, ch. 15, art. 70.—Doc. parl. n° 2/39-513.

Sommaire du plan d'entreprise de 2008-2009 du Centre de règlement des différends sportifs du Canada, conformément à la *Loi favorisant l'activité physique et le sport*, L.C. 2003, ch. 2, par. 32(4).—Doc. parl. n° 2/39-514.

Rapport de l'Administration du pont Blue Water, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1). Doc. parl. n° 2/39-515

Rapports de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 2/39-516.

Rapports d' : administration portuaire de Belledune, administration portuaire de Halifax, administration portuaire de Montréal, administration portuaire de North Fraser, administration portuaire de Prince Rupert, administration portuaire de Saguenay, administration portuaire de Sept-Îles, administration portuaire de Thunder Bay, administration portuaire de Trois-Rivières, administration portuaire de Windsor, administration portuaire du Fleuve Fraser, administration portuaire de Hamilton, administration portuaire de Nanaimo, administration portuaire de Port Alberni, administration portuaire de Québec, administration portuaire de Saint John, administration portuaire de St. John's, administration portuaire de Toronto et administration portuaire de Vancouver pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 2/39-517.

Reports of the RCMH-MRCH Inc. for the fiscal year ended March 31, 2007, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-518.

Summary of the Corporate Plan for 2008-2012 of the Business Development Bank of Canada, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/39-519.

Report on the administration of the Firearms Act for the year 2006, pursuant to the *Firearms Act*, R.S.C. 1995, c. 39, sbs. 93(2).—Sessional Paper No. 2/39-520.

Reports of VIA Rail Canada Inc. for the year ended December 31, 2007, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-521.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 4:10 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The names of the Honourable Senators Massicotte, Harb and Meighen substituted for those of the Honourable Senators Dawson, De Bané and Nolin (*April 3*).

Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples

The name of the Honourable Senator Tkachuk substituted for that of the Honourable Senator Gustafson (*April 4*).

The name of the Honourable Senator Gustafson substituted for that of the Honourable Senator Tkachuk (*April 7*).

Standing Senate Committee on Official Languages

The names of the Honourable Senators Ringuette and Kinsella substituted for those of the Honourable Senators Goldstein and Comeau (*April 7*).

The names of the Honourable Senators Comeau and Goldstein substituted for those of the Honourable Senators Kinsella and Ringuette (*April 8*).

Standing Senate Committee on Transport and Communications

The name of the Honourable Senator Nolin substituted for that of the Honourable Senator Eyton (*April 8*).

Rapports de la RCMH-MRCF Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 2/39-518.

Sommaire du plan d'entreprise de 2008-2012 de la Banque de développement du Canada, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Doc. parl. n° 2/39-519.

Rapport sur l'administration de la Loi sur les armes à feu pour l'année 2006, conformément à la *Loi sur les armes à feu*, L.C. 1995, ch. 39, par. 93(2).—Doc. parl. n° 2/39-520.

Rapports de VIA Rail Canada Inc. pour l'année terminée le 31 décembre 2007, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Doc. parl. n° 2/39-521.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 16 h 10 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Les noms des honorables sénateurs Massicotte, Harb et Meighen substitués à ceux des honorables sénateurs Dawson, De Bané et Nolin (*3 avril*).

Comité sénatorial permanent des peuples autochtones

Le nom de l'honorable sénateur Tkachuk substitué à celui de l'honorable sénateur Gustafson (*4 avril*).

Le nom de l'honorable sénateur Gustafson substitué à celui de l'honorable sénateur Tkachuk (*7 avril*).

Comité sénatorial permanent des langues officielles

Les noms des honorables sénateurs Ringuette et Kinsella substitués à ceux des honorables sénateurs Goldstein et Comeau (*7 avril*).

Les noms des honorables sénateurs Comeau et Goldstein substitués à ceux des honorables sénateurs Kinsella et Ringuette (*8 avril*).

Comité sénatorial permanent des transports et des communications

Le nom de l'honorable sénateur Nolin substitué à celui de l'honorable sénateur Eyton (*8 avril*).

APPENDIX
(see p. 741)

Tuesday, April 8, 2008

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

TWELFTH REPORT

Your Committee, to which were referred the 2008-2009 Estimates, has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, February 28, 2008, examined the said Estimates and herewith presents its report on *The Human Resource Management Issues in the Public Service*.

Respectfully submitted,

ANNEXE
(voir p. 741)

Le mardi 8 avril 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été référé le Budget des dépenses 2008-2009, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 28 février 2008 examiné ledit Budget et présente ici son rapport sur *La gestion des ressources humaines dans la Fonction Publique*.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

**REPORT ON THE HUMAN RESOURCE
MANAGEMENT ISSUES IN
THE PUBLIC SERVICE**

INTRODUCTION

The Standing Senate Committee on National Finance has a general mandate to examine government spending, either directly through the Estimates documents or indirectly through bills that provide borrowing authority or bear upon the spending proposals identified in the Estimates. Traditionally, the Committee has also shown an interest in matters affecting the management of the federal Public Service. It is for these reasons that the officials of the Public Service Commission (PSC) have appeared regularly before the Committee to answer questions on spending for which they are responsible and on other matters concerning the management of the Public Service.

During this session of Parliament, the President of the Public Service Commission, Ms. Maria Barrados, appeared before the Committee to explain the Commission's recent annual report and to discuss its findings regarding a number of public service human resources management issues. The lively discussions which followed sparked an interest among senators for additional information. Subsequently, two additional hearing dates were scheduled with other government officials in order to gain a better understanding of the nature of the problems highlighted by the PSC report and to determine what will be the government's response.

The Committee hopes that this report will inform the Senate on some of the main human resources management issues currently occupying the federal public service. We also hope that our recommendations will guide the federal government in its efforts to improve the functioning of the Public Service. The study involved three meetings.

First, on November 14, 2007, Ms. Maria Barrados came to the Committee to discuss the findings of the 2006-2007 Annual Report of the Public Service Commission and the results of four audits tabled in Parliament on 13 November 2007 and two statistical studies released on the same day. Ms. Barrados reminded the Committee that the 2006-2007 fiscal year was the first full year of operation under the new *Public Service Employment Act*.

Second, on November 28, 2007, the Committee met with Ms. Kami Ramcharan (Director General, Workforce and Workplace Renewal) of the Canada Public Service Agency and officials from the Treasury Board Secretariat — Mr. Dan Danagher (Executive Director, Labour Relations and Compensation Operations) and Mr. Tom Scott (Executive Director, Government Operations and Services, Human Resources Directorate) — to discuss employment equity issues in the federal public service.

The Canada Public Service Agency (formerly known as the Public Service Human Resources Management Agency of Canada) is the agency responsible for human resource management of the public service, including monitoring the implementation of the *Employment Equity Act* and related policies and guidelines by departments and agencies for which the Treasury Board is the employer. That responsibility covers about 65 departments and agencies employing approximately 175,000 employees.

**RAPPORT SUR LA GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES DANS
LA FONCTION PUBLIQUE**

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a le mandat général de se pencher sur les dépenses effectuées par le gouvernement, soit directement dans un budget, soit indirectement en vertu de projets de loi portant pouvoir d'emprunt ou se rapportant aux dépenses prévues dans le budget. Traditionnellement, le Comité s'est aussi intéressé aux questions qui touchent à la gestion de la fonction publique fédérale. C'est pour ces raisons que les dirigeants de la Commission de la fonction publique (CFP) comparaissent régulièrement devant le Comité pour répondre aux questions sur les dépenses dont ils sont responsables et sur d'autres questions relatives à la gestion de la fonction publique.

Au cours de la législature actuelle, la présidente de la Commission de la fonction publique, Mme Maria Barrados, a comparu devant le Comité pour expliquer le récent rapport annuel de la Commission et pour discuter des constatations de ce rapport concernant la gestion des ressources humaines de la fonction publique. Les discussions animées qui en ont découlé ont incité les sénateurs à demander des renseignements supplémentaires. Par la suite, deux autres réunions ont été prévues avec d'autres fonctionnaires afin de mieux comprendre la nature des problèmes soulevés dans le rapport de la CFP et de déterminer quelle sera la réponse du gouvernement.

Le Comité espère que le présent rapport renseignera le Sénat sur quelques-unes des principales questions d'actualité concernant la gestion des ressources humaines dans la fonction publique fédérale. Nous espérons également que nos recommandations guideront le gouvernement fédéral dans ses efforts en vue d'améliorer le fonctionnement de la fonction publique. L'étude a été effectuée au cours de trois réunions.

Premièrement, le 14 novembre 2007, Mme Barrados est venue au Comité pour discuter des constatations du Rapport annuel 2006-2007 de la Commission de la fonction publique et des résultats de quatre vérifications déposées au Parlement le 13 novembre 2007 ainsi que de deux études statistiques publiées le même jour. Mme Barrados a rappelé au Comité que l'exercice 2006-2007 était la première année complète sous le régime de la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*.

Deuxièmement, le 28 novembre 2007, le Comité a rencontré Mme Kami Ramcharan (directrice générale, Renouvellement de la main d'œuvre et du milieu de travail), de l'Agence de la fonction publique du Canada, et des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor — M. Dan Danagher (directeur exécutif, Relations de travail et opérations de rémunération) et M. Tom Scott (directeur exécutif, Opérations et services gouvernementaux, Direction des ressources humaines) — afin de discuter de l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique fédérale.

L'Agence de la fonction publique du Canada (anciennement appelée l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada) a pour mandat d'assurer la gestion des ressources humaines de la fonction publique, et aussi de surveiller l'application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* dans les ministères et organismes pour lesquels le Conseil du Trésor est l'employeur. Il est question ici d'environ 65 ministères et organismes qui emploient à peu près 175 000 employés.

Third, on January 29, 2008, the Committee met with Ms. Karen Ellis, Senior Vice-President, Workforce and Workplace Renewal, Canada Public Service Agency to obtain greater clarification on a number of the issues raised in the Annual Report of the Public Service Commission.

Ms. Ellis briefly described the new regime for managing human resources that was launched in 2003, and which continues to take shape across the public service. This change came when Parliament adopted the *Public Service Modernization Act*. She explained that the fundamental shift with this new regime is that deputy heads and line managers now have primary responsibility and more flexibility for managing their human resources. This includes responsibility for recruitment, staffing, employment equity, official languages and human resources planning.

Ms. Ellis explained that the renewal of the public service is based on four elements:

- Integrated planning, which is the foundation and the powerhouse of renewal that links business and human resources planning. It is about enabling the full use of flexibilities under the *Public Service Modernization Act* and facilitating achievement of both employment equity and official languages objectives.
- Recruitment which is critical to renewal in order to sustain the workforce capacity at all levels.
- Employee development which is about fostering leadership at all levels and ensuring that employees have meaningful work to do in a supportive environment.
- Enabling infrastructure which means having the right systems and processes in place to ensure effective planning, recruitment and development.

THE ISSUES

Overall, Ms. Barrados stated, the Public Service Commission has confidence in the integrity of the staffing systems in the federal government. Departments and agencies have made progress in implementing new approaches in staffing. It was noted that most federal organizations (88%) had developed human resources plans that cover a good portion of their workforce, but they still needed to strengthen the link between their plans and staffing actions.

Despite the progress achieved, the Commission remains concerned about weaknesses in supporting human resource modernization efforts. The capacity of the human resource community and the need for better information to support planning and accountability continue to be source of concern. The 2006-2007 Annual Report identified a number of issues which are discussed below.

Troisièmement, le 29 janvier 2008, le Comité a rencontré Mme Karen Ellis, vice-présidente principale, Renouvellement de la main-d'œuvre et du milieu de travail, à l'Agence de la fonction publique du Canada, afin d'obtenir des éclaircissements sur quelques questions soulevées dans le Rapport annuel de la Commission de la fonction publique.

Mme Ellis a décrit brièvement le nouveau régime de gestion des ressources humaines qui a été lancé en 2003 et qui continue à se préciser dans toute la fonction publique. Ce changement a suivi l'adoption par le Parlement de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. Mme Ellis a expliqué que, sous le nouveau régime, le principal changement concerne les administrateurs généraux et les gestionnaires hiérarchiques, qui ont désormais la responsabilité principale de la gestion des ressources humaines et jouissent d'une plus grande flexibilité pour ce faire. Leur responsabilité comprend le recrutement, la dotation, l'équité en matière d'emploi, les langues officielles et la planification des ressources humaines.

Mme Ellis a expliqué que le renouvellement de la fonction publique repose sur quatre piliers :

- La planification intégrée est la base et la force du renouvellement qui établit des liens entre la planification des activités et la planification des ressources humaines. Elle consiste en fait à permettre la pleine utilisation de la marge de manœuvre offerte par la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et à faciliter l'atteinte des objectifs liés à l'équité en matière d'emploi et aux langues officielles.
- Le recrutement est essentiel au renouvellement afin de renouveler et de maintenir la capacité de production à tous les niveaux.
- Le perfectionnement des employés consiste à favoriser le leadership à tous les niveaux et à assurer que les employés font un travail stimulant dans un milieu favorable.
- L'infrastructure habilitante permet d'avoir les bons systèmes et procédés en place pour assurer une planification, un recrutement et un perfectionnement efficaces.

LES QUESTIONS

De façon générale, a déclaré Mme Barrados, la Commission a confiance en l'intégrité du système de dotation. Les ministères et organismes ont fait des progrès dans la mise en œuvre de nouvelles méthodes de dotation en personnel. La plupart des institutions fédérales (88 p. 100) ont élaboré des plans de ressources humaines qui visent une grande partie de leur effectif. Cependant, elles doivent renforcer le lien entre leurs plans et leurs mesures de dotation.

Malgré les progrès accomplis, la Commission demeure préoccupée par certaines lacunes qui minent la modernisation de la gestion des ressources humaines, en ce qui concerne en particulier la capacité de la communauté des ressources humaines et l'importance d'obtenir de meilleures données à l'appui de la planification et de la reddition de comptes. Le rapport annuel de 2006-2007 expose certains problèmes que l'on aborde ci-dessous.

A. Recruitment through the Temporary Workforce

The Commission found in the patterns of public service recruitment a heavy reliance on temporary employment. Over an eight-year period, more than 80% of the 86,000 new indeterminate (permanent) employees hired for the federal workforce had prior public service experience, 75% either as casual or determinate (temporary) term employees.

The Commission is concerned about such hiring practices. It feels that hiring for short-term needs is not the best way of meeting long-term requirements in human resources nor is it the best way to attract qualified people who already hold permanent jobs. The Commission noted that federal departments and agencies will have to strengthen their human resource planning systems and procedures, particularly in the way they hire permanent workers.

Senators shared the concern expressed by Ms. Barrados regarding the preponderance of temporary or casual workers chosen to fill vacancies. Ms. Barrados considers this a serious problem and not the best approach to building up a permanent workforce within the public service. Still, she also believes that it is not the time to impose more rules and regulations given that specific directives have already been made to departments and agencies to improve their hiring practices. The Public Service Commission will continue to monitor and report on the situation as it evolves.

The issue around casual and short-term hiring is an important one that the CPSA is also studying. Ms. Ellis reminded the Committee that casual employees cannot just automatically become indeterminate employees. They have to go through a competitive process that is open to the public. The Agency also has a policy on term employment, and that policy advises departments that they are to use term employment for the kinds of work that require a shorter term requirement. According to Ms. Ellis, an important aspect of this issue is whether people are using that as part of their management tool kit to manage performance and ensure that the federal public service is keeping and retaining the best people.

The Committee members were concerned about the implications for the federal government of its heavy reliance on casual and temporary hiring in order to fill vacancies within the public service. As a result the Committee proposes the following recommendation:

RECOMMENDATION #1:

That the Public Service Commission provide the Senate Committee on National Finance with regular status reports on the temporary and casual hiring in the federal government.

B. Employment Equity

Senators were troubled to learn about certain trends regarding employment equity in the public service. The current legislation identifies four employment equity (EE) groups—women, persons with disabilities, Aboriginal peoples, and visible minorities. Three equity groups continue to exceed their rates of workforce availability—the proportion of the national workforce that is comprised of a designated group of employees. The principle is that their portion of employment in the federal public service should equal or exceed their proportion of the national workforce. According to Ms. Barrados, there remains a gap for

A. L'embauche de personnel temporaire

La Commission a constaté que le recrutement dans la fonction publique dépend lourdement du personnel temporaire. Sur une période de huit ans, plus de 80 p. 100 des 86 000 nouveaux employés nommés pour une période indéterminée (permanents) avaient déjà acquis de l'expérience au sein de la fonction publique, et 75 p. 100 d'entre eux l'avaient acquise en occupant un poste occasionnel ou d'une durée déterminée (temporaire).

La Commission s'inquiète de ces pratiques de recrutement. Elle estime qu'embaucher pour répondre à des besoins à court terme n'est pas le meilleur moyen de répondre aux besoins à long terme, et ce n'est pas non plus une bonne façon d'attirer des travailleurs qualifiés qui ont déjà un emploi permanent. La Commission a fait observer que les ministères et organismes fédéraux devront améliorer leurs systèmes et procédures de planification des ressources humaines, en particulier la façon dont ils embauchent des employés permanents.

Les sénateurs partagent les préoccupations de Mme Barrados au sujet de la prépondérance du personnel temporaire ou occasionnel parmi les employés recrutés. Mme Barrados y voit un grave problème et considère que ce n'est pas la meilleure façon de bâtir un effectif permanent. Elle croit néanmoins qu'il n'est pas opportun d'imposer d'autres règles et conditions, étant donné que des directives précises ont déjà été adressées aux ministères et organismes pour qu'ils améliorent leurs pratiques de dotation. Mme Barrados a dit que la Commission de la fonction publique continuera de surveiller l'évolution de la situation et de présenter des rapports à ce sujet.

L'embauche d'employés occasionnels est une question importante que l'AFPC aussi examine. Mme Ellis a rappelé au Comité que les employés occasionnels ne peuvent pas devenir automatiquement des employés nommés pour une période indéterminée. Ils doivent se soumettre à un concours ouvert au public. L'Agence a une politique sur l'emploi pour une période déterminée, qui stipule que les ministères doivent avoir recours à des employés nommés pour une période déterminée pour répondre à des besoins à court terme. D'après Mme Ellis, ce qui importe c'est si les gens utilisent cette politique comme un outil de gestion pour gérer le rendement et s'assurer de garder les meilleurs éléments dans la fonction publique.

Les membres du Comité étaient inquiets des conséquences pour le gouvernement fédéral de la prépondérance de l'embauche d'employés occasionnels ou de contrats à terme déterminés pour combler les postes vacants dans la fonction publique. Par conséquent, le Comité recommande :

RECOMMANDATION 1

Que la Commission de la fonction publique fournisse au Comité sénatorial des finances nationales des rapports d'étape réguliers sur l'embauche d'employés occasionnels et d'employés nommés pour une période déterminée au gouvernement fédéral.

B. L'équité en matière d'emploi

Les sénateurs ont été troublés d'apprendre l'existence de certaines tendances quant à l'équité en matière d'emploi dans la fonction publique. Aux termes de la loi, quatre groupes sont visés par l'équité en matière d'emploi, à savoir les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les minorités visibles; leur représentation dans la fonction publique doit être égale ou supérieure à leur proportion dans la population active à l'échelle nationale. Trois groupes sont bien représentés : leur proportion est même supérieure à la norme. En revanche, les minorités visibles demeurent proportionnellement moins bien représentées

visible minorities between their workforce availability and their representation in the public service. Equally troubling is that while overall recruitment to the public service increased, the recruitment for visible minorities has shown a marked drop from 9.8% of all new appointments to the public service¹ in 2005-2006 to 8.7% in 2006-2007. As she explained it, if the recruitment rate of visible minorities does not increase, the gap in representation will only be aggravated.

Ms. Barrados explained that the Public Service Employment Act (PSEA) contains provisions which enable organizations to take actions to improve representation, such as including employment equity in the merit criteria by identifying EE objectives as current or future needs of the organization and expanding or restricting the area of selection for EE groups. The PSC's assessment of government organizations in fiscal 2006-2007 found that federal organizations are not using these provisions to their full extent.

As a result of its findings, the PSC continued its research and analysis to better understand and address the "drop-off" in the percentage of visible minorities between application and appointment. So far it has not identified any problems at the initial stage of screening which would explain why the number of visible minorities hired is not greater than currently observed. The PSC informed the Committee that it will conduct further research in 2007-2008 to track the performance of EE group members in subsequent screening, assessment and selection stages of the recruitment process conducted by departments and agencies.

One encouraging observation of the PSC was the increase of 70% in entry appointments of visible minorities to the Executive Group over the previous year. In their view, this demonstrates that concerted efforts by both the PSC and departments in monitoring and using special recruitment strategies, such as the pre-qualified pool established in 2005-2006, can produce significant results.

Senators expressed strong concern about the under-representation of visible minorities in the public service and questioned Ms. Barrados further about the probable causes. She discussed a number of possible explanations but was unable to be definitive on the matter. She agreed that the Public Service Commission needed to push harder on the federal government to address the issue of hiring more visible minorities within the federal government. In her view, the declining rates of hiring visible minorities were likely attributable to "bad habits and not making the extra effort to change." She noted that where there had been concerted efforts to address this issue, there was improvement. Ms. Barrados suggested that there were a number of things that could be done to improve representation of visible minorities in the federal public service, including increasing the number of visible minorities in leadership positions in the public service because it serves as a real example and assists in changing attitudes.

¹ Public Service Commission 2006-2007 Annual Report, Table 38, page 145. The counts for employment equity designated groups exclude specified term staffing activities of less than three months and appointments to and staffing activities within separate employers as the Canada Public Service Agency does not collect self-identification information on these populations. The sum of employment equity designated groups does not equal the total as a person may be in more than one group and men are included in the total. Consequently, the totals do not match other tables

dans la fonction publique fédérale qu'elles le sont dans la population active, nous a dit Mme Barrados. Il est également troublant de constater que si, globalement, le recrutement s'est accru dans la fonction publique¹, l'embauche de membres d'une minorité visible a sensiblement reculé, passant de 9.8 % en 2005-2006 dans l'ensemble du recrutement total à la fonction publique à 8.7 % en 2006-2007. Comme l'a expliqué Mme Barrados, si le taux de recrutement des minorités visibles n'augmente pas, leur déficit de représentation dans la fonction publique sera de plus en plus prononcé.

Mme Barrados a expliqué que la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* contient des dispositions permettant aux organisations de prendre des mesures pour améliorer la représentation de certains groupes, par exemple en incluant l'équité en matière d'emploi dans les critères de mérite, en faisant de l'équité en matière d'emploi un des besoins actuels ou futurs de l'organisation et en élargissant ou en limitant la zone de sélection pour les groupes visés par l'équité en matière d'emploi. La CFP a constaté que les organisations gouvernementales n'avaient pas pleinement exploité ces dispositions en 2006-2007.

En conséquence, la CFP a approfondi ses recherches et analyses pour tenter de mieux comprendre pourquoi la proportion de minorités visibles parmi les personnes nommées est si inférieure à la proportion de ces personnes parmi les candidats. Elle n'a rien trouvé pour le moment à l'étape de la présélection qui puisse expliquer pourquoi on n'embauche pas plus de représentants des minorités visibles. La CFP a dit au Comité qu'elle ferait d'autres travaux en 2007-2008 pour suivre les résultats des groupes visés par l'équité salariale aux stades ultérieurs du processus de recrutement (sélection, évaluation et classement) des ministères et organismes.

La CFP a fait par ailleurs un constat intéressant, à savoir une augmentation de 70 % sur l'année précédente du nombre des membres d'une minorité visible accédant pour la première fois à un poste dans le groupe de la direction. Cela montre selon elle que les efforts concertés de la CFP et des ministères au niveau du contrôle et de l'emploi de stratégies de recrutement spéciales, comme le répertoire de candidats préqualifiés établi en 2005-2006 peuvent donner des résultats sensibles.

Les sénateurs ont exprimé de vives inquiétudes au sujet de la sous-représentation des minorités visibles dans la fonction publique et ont interrogé Mme Barrados sur ses causes probables. Celle-ci a évoqué certaines explications possibles, mais rien de concluant. Elle a convenu que la Commission de la fonction publique doit insister davantage pour que le gouvernement fédéral embauche plus de membres des minorités. À son avis, la diminution du taux d'embauche des minorités visibles est probablement imputable à de mauvaises habitudes et à un manque d'effort pour changer. Elle a ajouté que, quand on voit des efforts concertés, on voit une amélioration. Mme Barrados a indiqué que plusieurs mesures pourraient être prises pour accroître la représentation des minorités visibles dans la fonction publique fédérale, notamment accroître le nombre de membres des minorités visibles dans des postes de dirigeants dans la fonction publique, car c'est cela qui donne véritablement l'exemple et contribue à changer les attitudes.

¹ Commission de la fonction publique, Rapport annuel 2006-2007, Tableau 38, page 165. Les chiffres touchant les groupes désignés de l'équité en emploi excluent les activités de dotation de durée déterminée de moins de trois mois, les nominations *externes* et les activités de dotation *internes* pour ce qui est des employeurs distincts, car l'Agence de la fonction publique du Canada ne collecte pas de renseignements sur la déclaration volontaire de ces groupes. La somme des groupes désignés de l'équité en emploi ne correspond pas au total, car une personne peut appartenir à plus d'un groupe et les hommes sont inclus dans le total. Par conséquent, les totaux ne concordent pas avec ceux des autres tableaux.

According to Ms. Ramcharan and Ms. Ellis, the Canada Public Service Agency, the federal organization responsible for developing federal employment policies is currently reviewing the Employment Equity Policy with the aim of making it simpler, clearer and results-based to support the integration of employment equity goals into all aspects of human resources management, business planning and accountability for results. Scheduled for completion for April 2008, the revised policy will set out accountability of deputy ministers for achieving equity group representation within departments and agencies.

Senators wondered about the possible impact of federal bilingualism requirements on the hiring of visible minorities. Ms. Ellis was not aware that there is a particularly acute problem for visible minorities in terms of bilingualism across the public service. What she felt to be important applies equally for visible minority employees and all other employees. In her view, language training has to be part of our overall thinking on the management of human resources. She acknowledged that in some regions, the greater problem for all employees is the lack of accessibility to language training facilities and programs.

Senators were not satisfied with the overall response of the Agency's officials on the way that the government is dealing with employment equity issues for visible minorities. The Committee sought additional information on this matter, which unfortunately it has not yet received. Pending the nature and content of the Agency's response to these outstanding questions, the Committee may wish to make additional comments at a later date on the problem of under-representation of visible minorities in the federal public service. The Committee believes that the current under-representation of visible minorities within the federal government is a serious concern and concerted efforts must be directed to address this issue and thus proposes the following recommendation:

RECOMMENDATION # 2:

That the federal government develop initiatives that would promote and facilitate the hiring of more visible minorities within the federal public service in proportion to their representation in the national workforce; and, that the federal government provide the Senate Committee on National Finance with an action plan for the implementation for these initiatives.

C. The Impartiality of the Public Service

The Commission is also mandated to maintain an impartial public service. There is a requirement that requires public servants to obtain permission from the Commission before seeking elected office. Ninety-five public servants requested permission to be a candidate in a federal, provincial, or municipal election. This is a new provision. Not all public servants were aware of this requirement, and one third of the postulants did not meet the requirement for timely application.

D. Human Resource Management Practices

As part of its mandated responsibilities, the Commission audits the human resource practices and procedures of federal departments and agencies. The Commission presented the results of four audits that were conducted in 2007-2008. In three instances, the Commission found that the entities audited had satisfactory hiring practices. However, with the fourth audit, namely the Office of the Correctional Investigator, the

D'après Mme Ramcharan et Mme Ellis, l'Agence de la fonction publique du Canada, l'organisation fédérale chargée des politiques d'emploi au gouvernement fédéral, est en train de revoir la politique sur l'équité en matière d'emploi, afin de la rendre plus simple et plus claire. Axée sur les résultats, elle permettra d'intégrer les objectifs d'équité en matière d'emploi à toutes les facettes des activités de gestion et de planification des ressources humaines, et aussi de faciliter la reddition de comptes. La politique révisée, qui devrait entrer en vigueur en avril 2008, va définir les objectifs de représentation que devront atteindre les sous-ministres au sein de leur ministère ou organisme.

Les sénateurs s'interrogeaient sur l'incidence possible des exigences fédérales en matière de bilinguisme sur l'embauche de minorités visibles. D'après Mme Ellis, le bilinguisme ne pose pas de problème particulier aux minorités visibles dans la fonction publique. Les éléments qui lui paraissent importants valent tout autant pour les fonctionnaires appartenant à une minorité visible que pour tous les autres. Selon elle, les cours de langue doivent faire partie du plan d'ensemble de la gestion des ressources humaines. Elle a reconnu que, dans certaines régions, l'un des plus grands problèmes, c'est l'accès limité aux établissements et aux programmes de formation linguistique.

Les sénateurs sont insatisfaits dans l'ensemble de la réponse des porte-parole de l'Agence quant à la manière dont le gouvernement s'occupe de l'équité en matière d'emploi relativement aux minorités visibles. Le Comité a demandé des renseignements complémentaires à ce sujet, qu'il n'a malheureusement pas encore reçus. Suivant la nature et le contenu de la réponse de l'Agence à ces questions, le Comité pourrait éventuellement revenir sur le problème de la sous-représentation des minorités visibles dans la fonction publique. Il estime que la situation demeure inquiétante et que des efforts sérieux doivent être faits pour régler cette question. En conséquence, il recommande :

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour promouvoir et faciliter l'embauche d'un plus grand nombre de membres de minorités visibles dans la fonction publique fédérale, en proportion avec leur représentation dans l'ensemble de la population active, et que le gouvernement fédéral remette au Comité sénatorial des finances nationales un plan de mise en œuvre de ces mesures.

C. L'impartialité de la fonction publique

La Commission a aussi le mandat de maintenir l'impartialité de la fonction publique. Cette exigence oblige les fonctionnaires à demander à la Commission l'autorisation de se présenter comme candidats à des élections. Quatre-vingt-quinze fonctionnaires ont demandé la permission de se porter candidats à des élections fédérales, provinciales ou municipales. Il s'agit d'une nouvelle disposition. Un certain nombre de fonctionnaires n'étaient pas au courant de cette exigence et un tiers des demandes n'ont pas été présentées avant la date limite prévue.

D. Les pratiques de gestion des ressources humaines

Dans le cadre de son mandat, la Commission effectue des vérifications des pratiques et des procédures des ministères et organismes en matière de ressources humaines. Elle a présenté les résultats de quatre vérifications menées en 2007-2008. Dans trois cas, les pratiques d'embauche étaient satisfaisantes. En revanche, dans un cas, celui du Bureau de l'enquêteur correctionnel, la Commission a constaté que neuf nominations sur

Commission found that 9 out of 10 appointments did not comply with the delegation agreement between itself and the Office of the Correctional Investigator. It concluded that the staffing patterns of the Office of the Correctional Investigator compromised the values of fairness, transparency and access. Senators were interested in what the procedures were at the Public Service Commission under such circumstances and what sanctions are available. Ms. Barrados indicated that the Commission identified gaps in the human resources policy framework that needed to be addressed. Consequently, it recommended that the employer, the Treasury Board, introduce appropriate policy corrections and that the Treasury Board Secretariat better monitor the staffing actions of the Office. She also informed the Committee that it had put the Office of the Correctional Investigator under increased supervision. Finally, the Commission requested that the Office provide it with quarterly reports, and the PSC is closely monitoring and supervising the situation. The Commission is expected to review the individual appointments in question and will make a determination at a later date whether the restrictions should be maintained or revoked.

The Committee members recognize the importance of maintaining sound hiring practices at the federal public service and view the situation within the Office of the Correctional Investigator with concern. In response to these concerns, the Committee recommends:

RECOMMENDATION # 3:

That the Public Service Commission provide to the Senate Committee on National Finance a report before the end of the fiscal year 2008-2009 on the appointment situation within the Office of the Correctional Investigator.

E. National Area of selection

The Commission informed the Committee on the progress achieved in establishing and implementing a national area of selection for external recruitment. The Commission continues in its efforts to expand access to public service jobs across Canada. The Commission told the Committee that it expects full implementation of the new national area of selection policy by December 2008.

The Senators requested an update about the implementation of the National Area of Selection, which is now scheduled to be operational by December 2008. Ms. Barrados told the Committee that the full implementation date had been delayed one year because the Commission wanted to conduct a pilot project in the National Capital Region in order to ensure that it had the human resource capacity to handle the potentially significant increases in the number of applicants resulting from this new policy.

F. Budget Problems of the PSC

The Public Service Commission of Canada told the Committee that it is striving hard to implement the provisions of the Public Service Employment Act, that it has strengthened its audit and monitoring capacity and is continuing its efforts to modernize and transform its services.

Moreover, because of the greater responsibilities of the Public Service Commission under the provisions of the new legislation, the Commission is seeking to find alternative funding formulas in order to continue to provide for its statutory requirements and support the federal human resource management system as required.

dix contrevenaient à l'entente de délégation conclue avec elle. Elle en a conclu que les tendances en dotation du Bureau de l'enquêteur correctionnel portaient atteinte aux principes de justice, de transparence et d'accessibilité. Les sénateurs voulaient savoir quelle procédure la Commission applique dans ces cas-là et quelles sanctions sont prévues. Mme Barrados a dit que la Commission avait constaté que les politiques en matière de ressources humaines comportaient des lacunes qu'il importe de combler. La CFP a donc recommandé que l'employeur, le Conseil du Trésor, apporte les correctifs voulus et que le Secrétariat du Conseil du Trésor surveille de plus près les opérations de dotation du Bureau de l'enquêteur correctionnel. Mme Barrados a dit aussi au Comité que la Commission avait assujéti le Bureau à un niveau de surveillance accru. Enfin, la Commission a demandé que le Bureau lui remette des rapports trimestriels et elle suit la situation de près. La Commission va revoir les nominations en cause et décidera plus tard si les restrictions doivent être maintenues ou levées.

Le Comité, conscient de l'importance de saines pratiques d'embauche dans la fonction publique fédérale, est préoccupé par la situation au Bureau de l'enquêteur correctionnel et recommande en conséquence :

RECOMMANDATION 3

Que la Commission de la fonction publique présente au Comité sénatorial des finances nationales d'ici la fin de l'exercice 2008-2009 un rapport sur les nominations au Bureau de l'enquêteur correctionnel.

E. La zone de sélection nationale

La Commission a renseigné le Comité sur les progrès de l'établissement et de la mise en place d'une zone de sélection nationale pour le recrutement externe. La Commission poursuit ses efforts pour élargir l'accès aux emplois dans la fonction publique au Canada. Elle a déclaré au Comité qu'elle prévoit que la mise en œuvre complète se fera d'ici décembre 2008.

Les sénateurs voulaient un compte rendu sur la mise en place de la zone de sélection nationale, maintenant prévue d'ici décembre 2008. Mme Barrados a déclaré au Comité que la mise en œuvre complète avait été retardée d'un an parce que la Commission voulait effectuer un projet pilote dans la région de la capitale nationale afin de s'assurer qu'elle possédait la capacité en ressources humaines nécessaire pour faire face à une forte hausse éventuelle du nombre de candidats découlant de cette nouvelle politique.

F. Les difficultés budgétaires de la CFP

La Commission de la fonction publique du Canada a déclaré au Comité qu'elle s'efforce de mettre en œuvre les dispositions de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, qu'elle a accru sa capacité de vérification et de surveillance et qu'elle continue à investir dans la modernisation et la transformation de ses services.

En outre, parce que les dispositions de la nouvelle loi prévoient des responsabilités accrues pour la Commission de la fonction publique, la Commission cherche d'autres mécanismes de financement afin de continuer à mener toutes ses activités législatives et de soutenir le système fédéral des ressources humaines selon les besoins.

Mr. Tom Scott, of the Treasury Board Secretariat, provided some clarifications on how the Public Service Commission is funded, particularly in light of comments made by Ms. Barrados about seeking new funding formulas, notably about cost recovery for some products and services delivered by the Commission to departments and agencies.

Mr. Scott indicated that the Commission has two responsibilities: one that is mandatory for audit and oversight of the federal government in terms of its compliance with the legislation governing employment in the core public administration, and the other for executive responsibilities associated with the provision of products and services to departments and agencies. Some services are provided through budgetary appropriation and some through cost recovery.

Mandatory services such as oversight and audit are funded through appropriations, while optional services delivered to specific client departments such as assessments and screenings are funded through cost recovery. In recent years, the Public Service Commission has been expanding its optional services to departments and, as a result, Ms. Barrados has been requesting Treasury Board to have the Commission's cost recovery authority extended.

Mr. Scott indicated that Ms. Barrados first needed to regularize the authority that was given on a temporary basis two or three years ago for cost recovery, and then extend that authority given the rising demand for optional services levels. Ms. Barrados indicated that the Public Service Commission has the authority to spend \$ 8 million and is currently negotiating with Treasury Board Secretariat to expand that authority by an additional \$ 6 million in order to better respond to greater demand for its optional services.

CONCLUDING COMMENTS

These issues were discussed during the Committee's examination of the 2007-2008 Main Estimates. In the future the Committee intends to continue to monitor these issues and other items within the broad context of human resource management in the federal public service.

The Standing Senate Committee of National Finance respectfully submits its Report on Human Resource Management Issues in the Public Service.

M. Tom Scott, du Secrétariat du Conseil du Trésor, a apporté des précisions sur le mode de financement de la Commission de la fonction publique, à la lumière des déclarations de Mme Barrados au sujet de la recherche de nouveaux mécanismes de financement, notamment le recouvrement des coûts de certains produits et services fournis par la Commission aux ministères et organismes.

M. Scott a indiqué que la Commission a deux responsabilités : l'une est obligatoire pour la vérification et la surveillance du gouvernement en ce qui concerne le principe du mérite et l'autre, c'est qu'elle fait partie de l'exécutif pour ce qui est de fournir des services et des produits à un grand nombre de ministères. Certains services sont offerts par affectation de crédits et d'autres, par recouvrement des coûts.

Les services obligatoires comme la surveillance et la vérification sont financés par des crédits, tandis que les services facultatifs offerts à certains clients des ministères, comme les évaluations et les dépistages sont financés par recouvrement des coûts. Au cours des dernières années, la Commission de la fonction publique a étendu la gamme de services facultatifs offerts aux ministères et, par conséquent, Mme Barrados a demandé au Conseil du Trésor d'accroître le pouvoir de recouvrement des coûts de la Commission.

M. Scott a dit que Mme Barrados devait d'abord régulariser les pouvoirs accordés à titre temporaire il y a deux ou trois ans en matière de recouvrement des coûts et ensuite les augmenter pour composer avec l'augmentation de la demande de services facultatifs. Mme Barrados a dit que la Commission de la fonction publique jouit d'un pouvoir de dépenser de 8 millions de dollars et que celle-ci était en train de négocier avec le Secrétariat du Conseil du Trésor une augmentation de 6 millions de dollars de son pouvoir de dépenser pour être mieux en mesure de répondre à la demande de services facultatifs.

CONCLUSION

Ces questions ont été abordées durant l'examen, par le Comité, du Budget principal des dépenses de 2007-2008. Le Comité a l'intention de continuer de suivre ces questions et d'autres encore dans le contexte plus vaste de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique fédérale.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales soumet respectueusement son rapport sur la gestion des ressources humaines dans la fonction publique.

